



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 octobre 2014

Précarité énergétique : la ville de Montfermeil signe le Pacte Energie Solidarité

Ce vendredi 3 octobre, Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, a signé le Pacte Energie Solidarité avec Jérôme Humbert, son responsable au sein du groupe CertiNergy. Le Pacte Energie Solidarité est un programme d'isolation à un euro de maisons gourmandes en énergie occupées par des ménages modestes, en situation de précarité énergétique¹. Un phénomène qui, le même jour, faisait l'objet d'un colloque à Paris, et contre lequel entend lutter le projet de loi de transition énergétique, actuellement au Parlement.

La ville de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) s'engage pour l'efficacité énergétique. Son maire, Xavier Lemoine, a réuni aujourd'hui plusieurs acteurs économiques et institutionnels lors d'une matinée qui présentait ce défi comme un projet de territoire. Parmi ces acteurs figurait CertiNergy, société spécialiste de la détection des gisements d'économies d'énergie et des solutions pour les concrétiser. En effet, **Montfermeil a choisi de faire figurer le Pacte Energie Solidarité (PES), un programme d'isolation des combles perdus déployé par le groupe CertiNergy, au sein de la boîte à outils qu'elle mobilise pour réduire les consommations énergétiques de ses habitants.** Xavier Lemoine et Jérôme Humbert, directeur du programme PES chez CertiNergy, ont officialisé leur partenariat en signant le pacte au cours de la matinée.

Hasard du calendrier, se tenait ce jour-là, à Paris, un colloque de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), où de nouveaux chiffres ont été dévoilés : 11,5 millions de personnes, soit près d'un Français sur cinq, souffrent de précarité énergétique². Une situation qui n'est pas près de se résoudre, avec la hausse régulière des dépenses d'énergie des ménages. Un rapport du Commissariat Général au Développement Durable pour 2013 indique en effet que la facture annuelle, de 3 200 euros en moyenne carburant compris, a crû de plus de 40 euros par rapport à 2012³. Le colloque de l'ONPE faisait aussi écho au projet de loi

¹ Est en situation de précarité énergétique un foyer qui consacre plus de 10 % de ses revenus à ses factures d'énergie.

² www.presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2014/10/ONPE1erRapportSynth%C3%A8se.pdf

³ www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS192-2.pdf

« relatif à la transition énergétique pour la croissance verte », actuellement examiné au Parlement, et **dont la priorité réside dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.**

L'un des outils imaginés pour ce faire, qui est d'ailleurs déployé à Montfermeil, est proposé par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), au travers de son programme « Habiter mieux ». Le Pacte Energie Solidarité de CertiNergy, programme validé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie en janvier 2013, s'inscrit en complément. Destiné aux ménages modestes, il consiste à isoler les combles perdus, première source d'économies d'énergie dans une maison, pour un euro seulement. Cette solution économique, simple et efficace, est **entièrement financée par les fournisseurs d'énergie et de carburant à travers le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), et ne nécessite donc aucun recours à une contribution publique.** Grâce à cette intervention, réalisée en quelques heures à peine, le bénéficiaire observe une réduction de 25 % à 30 % de sa facture énergétique (source Ademe) ou un gain de confort de 3 à 4 °C. Plus de 2 700 ménages modestes ont déjà bénéficié du Pacte. 10 000 chantiers sont prévus au terme de l'année 2015.

« Nous avons besoin de vous, collectivités, qui connaissez ceux qui, parmi votre population, souffrent de la précarité, pour promouvoir les remèdes aux passoires énergétiques que sont les logements mal isolés », explique Jérôme Humbert. *« Nous pouvons jouer le rôle de tiers de confiance vis-à-vis de particuliers qui se montrent dubitatifs vis-à-vis de ce sujet relevant de la transition énergétique. Rater la transition énergétique, c'est s'enfoncer rapidement dans la précarité énergétique, et la précarité tout court »,* approuve Xavier Lemoine, maire de Montfermeil. Dans cette commune, les deux tiers des habitants vivent en pavillon, des maisons construites en grande partie entre 1950 et 1970, du temps où les réglementations thermiques n'existaient pas. La municipalité lancera la semaine prochaine une campagne de visites à domicile pour sensibiliser la population aux économies d'énergie.

A propos du Pacte Energie Solidarité :

Ce programme est le résultat de plus de deux ans de travail. Il a été validé par le Ministère de l'Ecologie et publié au Journal Officiel en janvier 2013. Il est porté par la société CertiNergy.

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales 2013 a choisi de décerner au programme la mention spéciale de son Prix de l'Innovation 2013.

*Le financement du Pacte Energie Solidarité est entièrement réalisé grâce aux certificats d'économies d'énergie (CEE), c'est-à-dire par une **contribution des fournisseurs d'énergie et de carburant.** Il ne nécessite donc aucun recours à un budget public.*

Pour plus d'informations : www.pacte-energie-solidarite.com

A propos de CertiNergy :

*CertiNergy se mobilise pour détecter des gisements d'économies d'énergie et proposer des solutions pour les réaliser chez tous les types de consommateurs, du particulier à l'entreprise du CAC 40. Forte de 200 collaborateurs, **CertiNergy développe ainsi des services énergétiques adaptés à chaque profil de consommation.***

Une partie de ces services repose sur les **certificats d'économies d'énergie (CEE)**, un dispositif créé par la loi, imposant aux fournisseurs d'énergie de réaliser, ou faire réaliser, des opérations d'amélioration de la performance énergétique chez leurs clients. Chaque opération donne droit à un quota de CEE, exprimés en kWh cumac, et monnayables sur une bourse dédiée.

L'ensemble des actions que CertiNergy a accompagnées contribue aujourd'hui à faire économiser **2,5 TWh d'énergie par an en France**, soit 36 % de la production annuelle d'électricité d'une tranche nucléaire. Avec plus de **500 millions d'euros économisés par son intermédiaire sur les factures de ses clients**, CertiNergy est la plus importante des entreprises collectrices de CEE qui ne soient pas elles-mêmes fournisseurs d'énergie.

Plus d'informations sur www.certinergy.com et [@CertiNergy](https://twitter.com/CertiNergy)

CONTACT PRESSE :

Guillaume Maincent, tél. : 01 72 38 95 83 ou 06 63 59 32 83, maincent@certinergy.com



Photos de la signature du PES à Montfermeil disponibles sur demande